

Tenue du Conseil d'Administration de la Caisse Marocaine des Retraites

Madame Nadia FETTAH, Ministre de l'Économie et des Finances, a présidé le 21 juillet 2023 la réunion du Conseil d'Administration de la Caisse Marocaine des Retraites.

Dans son allocution d'ouverture, Madame la Ministre a remercié les membres du Conseil et des Comités de gouvernance pour leurs efforts continus en vue de permettre à la CMR de jouer pleinement son rôle en tant qu'acteur important dans le système de la protection sociale nationale et d'accompagner les grands chantiers de notre pays dans ce domaine.

Elle a également félicité la CMR pour l'obtention de plusieurs certificats d'excellence et de mérite de l'Association Internationale de la Sécurité Sociale (AISS), ce qui témoigne de la dynamique de performance dans laquelle s'est engagée la Caisse depuis plusieurs années. Une dynamique qui vise à consolider les principes de bonne gouvernance et à améliorer la qualité des services rendus aux usagers et partenaires.

Lors de cette session, le Conseil d'Administration a salué les réalisations de la Caisse au titre de la première année du Contrat Programme 2022-2024 signé avec l'État avec un taux de 86%. Il a également noté que les ressources des régimes gérés par la CMR s'élèvent à 41,27 milliards de dirhams à fin 2022 contre 47,80 milliards de dirhams de dépenses.

Par la suite, le Conseil a constaté que malgré les répercussions négatives de la conjoncture exceptionnelle de 2022 sur l'économie nationale, la bonne gestion du portefeuille financier et la qualité des investissements réalisés par la CMR ont permis de financer le déficit technique du régime des pensions civiles et d'assurer le paiement des prestations tout en réalisant une rentabilité financière dépassant 5%.

D'autre part, le Conseil d'Administration s'est félicité de l'inauguration de la délégation de la CMR à la région Dakhla Oued Eddahab, qui vient renforcer la politique de proximité menée par la CMR pour répondre aux besoins de ses usagers et partenaires. Avec cette inauguration, le réseau des délégations de la Caisse couvre aujourd'hui les 12 régions du Royaume.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour de cette session, le Conseil d'Administration a procédé à l'arrêt des comptes au titre de l'exercice 2022 et à l'adoption de l'ensemble des décisions et résolutions qui lui ont été présentées.

La session s'est achevée par la lecture d'un message de loyauté et de fidélité à Sa Majesté le Roi Mohamed VI, que Dieu l'assiste.